

...ait plus conforme à
 ...bilité prise à moins
 ...ar de cette «minis-
 ...aise», ils se bornent
 ...er «grandement res-
 ...mais nullement

...bilite illimitée».
 Ces lignes sont dues à un an-
 cien employé de la Banque
 Cantonale du Valais qui n'a pas
 de raison particulière de solli-
 citer la sympathie déjà acquise
 de ceux qui s'en vont pas plus
 que de s'attirer les foudres de
 ceux qui, malgré tout, vont cer-
 tainement rester bien en place.
 (C.R.)

...nancement à être assuré par l'Etat du
 Valais. En Suisse romande, l'opération bé-
 néficiaire d'un large courant de sympathie.

Pétition sédunoise

Le groupement «Pétition Ville de Sion» a lancé une pétition pour que l'Etat du Valais, par son service des Routes nationales, procède à la pose de parois anti-bruit sur le tronçon d'autoroute proche du quartier d'habitation des Ronquoz (Sous-Gare). Cette pétition a recueilli 223 signatures et a été expédiée au conseiller d'Etat Bernard Bornet. Ses auteurs s'étonnent notamment du fait que les parois anti-bruit n'aient pas été posées avant l'ouverture officielle du 16 décembre prochain comme cela a été fait dans les régions de Riddes et de St-Pierre-de-Clages.

Orgamol SA à l'étranger

...ent en vigueur le
 1992. L'appareil admi-
 nistratif sa jurisdic-
 tion d'Orgamol SA, le
 but avoué de la
 partie atteint puis-
 SA a renoncé à ses
 investissements dans
 l'industrie qui aurait
 pu atteindre une trentaine
 de millions. Dans sa prise de po-
 sition, Orgamol SA a été claire,
 des décisions seront prises si

On donne pas les moyens à cette
 société de se développer et d'assu-
 rer son avenir.
 La situation d'Orgamol SA n'est
 pas unique en Valais. Alors que
 d'importants efforts sont effectués
 pour attirer de nouvelles indus-
 tries dans notre canton, l'Etat reste
 indifférent au départ d'une des
 PME les plus entreprenantes et
 performantes de notre canton. Que
 compte faire le Conseil d'Etat pour
 enrayer un phénomène aussi dan-
 gereux et inquiétant pour l'avenir?
 MARCEL-HENRI GARD

Vendanges valaisannes

La vendange valaisanne 1991 a
 été inférieure à la moyenne des
 dix dernières années. Elle a at-
 teint 49,7 millions de litres
 contre 56,4 millions en
 moyenne décennale.
 Globalement, la récolte a toute-
 fois dépassé celle de l'an der-
 nier (47,1 millions de litres)
 considérée comme une petite
 année. Le volume de chasselas
 s'est monté à 21 millions de li-
 tres. Une portion de 11,7% n'at-
 teint pas l'appellation fendant
 en raison d'un sondage trop
 faible. Reste ainsi 18,5 millions
 de litres de fendant dont une
 partie encore indéterminée
 sera déclassée pour avoir dé-
 passé les limites quantitatives
 fixées par l'arrêté sur les AOC.
 La récolte de pinot noir a at-
 teint 13,6 millions de litres, cel-
 le de gamay 7,4 millions de li-
 tres et celle de johannisberg
 1,67 million de litres.

reïn

On choisit donc la
 Haute Assemblée en feignant
 un manque de volonté dans
 le Valais est un can-
 ton à faible développement.
 Les contributions sont solli-
 cées par la Haute Assem-
 blée. Un grand coup à l'occa-
 sion du projet de bud-
 get de l'année 1992.
 On verra si elle entend
 aller dans cette voie.

à la suite de son ascension dans les
 barèmes fiscaux?
 On ne demande pas à l'Etat de
 remplacer la Providence, mais on
 veut qu'il porte toute son atten-
 tion sur la création et le maintien
 d'un revenu privé dont les contri-
 butions lui fourniront les moyens
 de sa politique d'expansion. On
 sait par expérience que ce revenu
 ne peut devenir stable que s'il pro-
 vient d'un travail générateur de
 plus-values et de nouveaux inves-
 tissements productifs à leur tour,
 mais non de la spéculation impro-
 ductive, gourmande de crédits et
 pourvoyeuse d'échecs.
 C'est dans cette optique que de-
 vraient être fixées les priorités
 d'un canton qui n'a pas les
 moyens de tout faire en un jour
 mais qui se comporte comme s'il
 les avait. Puisse-t-il à l'avenir con-
 sérer une bonne part de ses res-
 sources au développement des en-
 treprises et de l'emploi qualifié, à
 côté de l'agriculture, du tourisme
 et des services. C'est le seul moyen
 de s'en sortir.

La politique politicienne et l'ad-
 ministration se sont approprié
 l'appareil de l'Etat qui a besoin
 d'une révision approfondie à exé-
 cuter immédiatement, si l'on veut
 éviter l'apparition — en Valais
 comme ailleurs — de fractions po-
 pulistes à caractère quasi révolu-
 tionnaire. Il faut choisir, et vite, en
 éliminant des représentants qui of-
 frent toute garantie d'indépen-
 dance et d'efficacité.
 JEAN VOGT

CLUSIV
 es jours...
 15 cm 315 x 115 cm
 des occasio
 supplémentai

VE
 88
 ore
 76 04
 18h30.
 Extention, si cette der-
 système épongé

CONFEDERE
 Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Rédaction - Administration:
 11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
 Case postale 216 - CCP 19-58-3
 tél. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
 Publicité: oia Orelli Füssli Publicité SA,
 27, rue de la Déléze
 1920 Martigny, tél. (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
 Composition:
 Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
 Téléfax 22 92 97
 Impression:
 Impress SA, Sierre

Dans son édition de janvier, «Les Cahiers de l'électricité», la revue suisse de l'énergie, ouvre largement ses colonnes au Valais. Plusieurs dossiers méritent quelques instants d'attention. Il est ainsi question d'Hydro-Rhône, de la percée énergétique, du projet d'aménagement Cleuson-Dixence et des travaux d'élévation du barrage de Mauvoisin. Le barragiste de Mauvoisin Vincent May parle de son métier.

Courrier des conseillers

Le «Courrier des conseillers n° 9», périodique adressé aux hommes politiques et abonnés de la capitale, vient de sortir de presse. Cette édition est consacrée au bruit. Les responsables Fabienne Zanoli et Didier Reichenbach relèvent que «la politique des circulations défendue actuellement par nos édiles ne va absolument pas dans le sens d'une politique cohérente en matière de lutte contre les nuisances. Le duo voit d'un mauvais œil l'éventuelle prochaine autorisation des vols de nuit: «Les retombées économiques sont totalement insignifiantes et ridicules. Le jeu ne vaut pas la chandelle».

Election au Conseil d'Etat

Un PDC pour la proportionnelle

Le combat minoritaire en Valais sera un jour à écrire dans l'histoire politique du canton.

Un postulat qui revient sans cesse est celui de l'élection du gouvernement selon le système proportionnel.

A plusieurs reprises, les radicaux, parfois avec les socialistes, ont déposé motions et initiatives pour changer le mode d'élection.

Chaque fois, la majorité s'y est opposé et a obtenu gain de cause.

Dernière initiative en date, celle précisément du PRD et PS, déposée le 20 décembre 1991 à la Chancellerie cantonale.

Dans le dernier numéro de Valais Demain, l'organe du PDC valaisan, on trouve une page pleine signée Wolfgang Guerraty, juriste au Département des travaux publics, qui plaide pour l'introduction de la proportionnelle.

Outre les arguments de représentativité, chers aux minoritaires, l'auteur de l'article constate que le PDC n'a plus qu'une majorité de 4,4%, selon les derniers résultats connus, ceux de l'élection au Conseil national.

Dès lors, souligne-t-il, le PDC pourrait bien n'avoir un jour plus de conseillers d'Etat si, dans un coup d'humeur, le peuple valaisan choisissait une autre coalition.

Le meilleur moyen d'éviter pareille mésaventure est bien l'introduction de la proportionnelle qui permettrait au parti au

pouvoir, en cas de mésaventure, de garder au moins les sièges en rapport avec ses forces électorales.

Cet article pose aussi le constat de l'effritement de la majorité. A cet égard, la lucidité de M. Guerraty rejoint les perspectives minoritaires, pour l'instant.

Mais qui sait si, demain, lors d'autres consultations électorales, les minoritaires rendus de plus en plus forts ne voudront pas tout simplement maintenir le système en place plus favorable à leurs visées.

Une chose est sûre: en 1992, les intérêts convergent, il faudrait peut-être en profiter.

RY

Vallée de Saas Eboulement et route coupée hier jeudi

La route de la vallée de Saas, dans le Haut-Valais, a été coupée hier jeudi par un éboulement. L'importance des chutes de pierres n'a pas encore pu être déterminée avec précision.

La police observe la situation, a-t-elle communiqué jeudi matin.

L'année dernière, un éboulement avait déjà coupé la route au même endroit.

(ats)

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «La Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 218 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 85 78 - fax 22 49 18
Publicité: ofa Orelli Fussli Publicité SA,
27, rue de la Déléze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 58 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Siere

17.1.1992

compenser sur pied cette manifestation. Elle s'est déroulée en présence du président Gilbert Debons, accompagné de plusieurs membres des Conseils communal et général.

Trois catégories de distinctions ont été attribuées. Dans un premier temps, la Municipalité a récompensé les enfants qui ont participé aux trente cours des trois derniers trimestres du sport scolaire facultatif. Organisation qui connaît un succès évident, puisque les lauréats obtenant cette récompense de fidélité étaient au nombre de 180.

Ce sont ensuite les sportifs

populaires ayant satisfait aux exigences fixées par le règlement, qui recevaient la médaille sportive séduinoise. Au total 153 lauréats! C'est dire si le sport séduinois se porte plutôt bien... Même constat pour le sport de compétition, puisque pas moins de 54 athlètes ont reçu à leur tour un mérite sportif pour avoir obtenu en

tion d'exploits sportifs, dépendant surtout de la qualité des activités d'un club ou d'une société, de la valeur et de l'engagement de ses dirigeants. Cette année, la Municipalité attribuait un mérite sportif «dirigeant» à M. Paul Glassey, initiateur et responsable technique du cours de ski des mayens, ainsi qu'à Mlle Anne-Christine Vannotti, pour sa

de ski pour la jeunesse Suisse, puisqu'il réunit que année aux Collons, que six cents jeunes Séc et Séduinoises.

Hommage encore à M. tor de Werra, à qui la M palité remettait un sportif d'honneur, pour été durant plus de qu ans un dirigeant écouté respecté tant dans les inst du football valaisan que plan suisse. Associé aussi hommage, M. René-1 Quentin, ancien joueur de Sion sélectionné à trente tre reprises avec l'équipe nationale.

NF 18.01.1992

ortif Club a farours

ois aux commandes ns qui font carrière

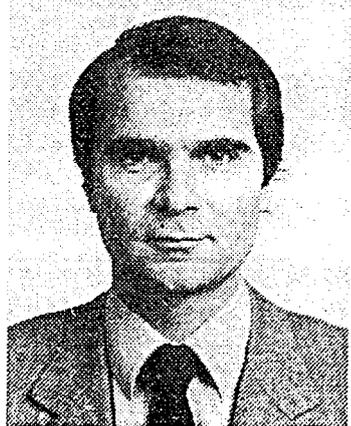
Valaisans à l'extérieurs, certains aristocrates très exemple Rothermund et Charles d'hui dé-

mond dirige l'une des quatre plus grandes entreprises de la région de Hannover (Allemagne), la BEB qui emploie près de deux mille personnes et qui regroupe certaines activités des compagnies Shell et Esso.

Il a fait toutes ses classes à Sion, avant de suivre des études d'ingénieur à Zurich et de travailler sur les plates-formes pétrolières à travers le monde entier.

M. Rothermund, qui est marié et père de deux enfants, revient régulièrement voir sa mère à Sion. (vp)

DU NE on 291 andons ranche ATES ier 36-781299



M. Heinz-Charles Rothermund. ldd

AXO de vous SOIR vel-An axo au vinaigre truffes adon au et caviar elles une surre au grill yennée du potager de terre res ue n tissier

Aïe, mes oreilles!

Une brochure qui va faire du bruit...

SION. - Le «Courrier des conseillers» de janvier 1992 est consacré au bruit, une nuisance très répandue mais passablement «négligée».

Certes, le bruit ne tue pas. Et celui qui «tue» l'ouïe, dans les discothèques par exemple, est facile à neutraliser: il suffit de baisser le volume...

Par contre, l'environnement bruyant qui rend nerveux, insomniaque, voire asocial, est beaucoup plus difficile à cerner et à maîtriser. Raison, parmi d'autres, pour préférer «s'habituer», plutôt que réagir.

Une réaction

Le groupement Pétition ville de Sion a, lui, choisi de réagir, et vient de remettre aux autorités communales une étude sur le bruit en général, et le bruit en ville Sion en particulier. Cette brochure, un peu ardue, mais très fouillée, examine, dans la première partie, le bruit sous tous ses aspects: physiques, physiologiques, légaux, médicaux, ainsi que les différentes sources de bruit.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse du bruit en Valais, à Sion en particulier. Avec quelques suggestions de remèdes... (cb)

Passation des pouvoirs

Changement de directeur à l'office postal de Sion 2 Nord.

SION. - Les habitués de l'office postal Sion 2 Nord sont étonnés, presque tristes: le directeur de l'office, M. Roland Maye, s'en va. Il prend sa retraite. A 60 ans à peine, le veillard! (Ça a du bon, la retraite à la carte.)

Il faut dire qu'après quarante-deux ans passés au service des postes, dont vingt-deux à l'office de Sion 2 Nord, c'est bien mérité. En effet, M. Maye, né en 1931, a commencé son apprentissage le 7 avril 1949, à Sion et Sierre. Puis, après un séjour linguistique relativement long, puisqu'il a séjourné à Granges, dans le canton de Soleure, de

1951 à 1956, il est revenu à Sion. Et, nommé chef d'office à Sion 2 Nord le 16 février 1970, il n'en a plus bougé.

Mais les habitants du quartier peuvent se rassurer: la relève est garantie par M. Raymond Vuignier, âgé de 35 ans, et heureux papa de deux enfants, dont la petite dernière n'a que quelques jours... Né en 1956, M. Vuignier a fait son apprentissage à Genève, suivi d'un séjour linguistique à Zurich. Puis il s'est perfectionné à Lausanne, jusqu'en 1984, date à laquelle il est revenu à Sion, où il a occupé le poste de caissier principal. (cb)



Sport tous azimuts

Les athlètes récompensés viennent de nombreux Le FC Sion, vainqueur coupe de suisse 1990 était bien sûr à l'honneur ainsi que le Club athlétique Sion, le team Tropical mess, le Club d'éche

P



Conservatoire

Mercredi 22 janvier toire, audition des élèves
Jeudi 23 janvier à 1 classe de S. Rybic
Samedi 18 janvier à classe d'Etienne C

Galerie de la Tr

Jusqu'au 31 janvier 17 h - 20 h, les sam Exposition Pawel f

Théâtre de Valé

Samedi 18 janvier à Sam Yan, avec Ca retti.
Mercredi 22 janvier Spectacle pour enf
Samedi 25 janvier à «Cabaret Chaud 7»
Mardi 28 janvier à 2 «Love Letters» de et Bruno Cremer

Ciné-Cure

Mardi 21 janvier à 2 «Le dossier Adams

Connaissance d

Mardi 21 janvier à quin: «Splendeur sauva Buisson.

Musée cantonal

Jusqu'au 31 janvier. 14 h - 18 h: Exposition «Les gr modifications de la nète sont intervenu

Le bruit en ville de Sion

Un palmarès des rues les plus bruyantes de la capitale valaisanne.

SION. - Le dernier «Courrier des conseillers» - qui est l'organe périodique du groupe-municipal Pétition ville de Sion - consacre un large dossier au bruit dans la capitale valaisanne. Nous en tirons quelques éléments qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

Il faut savoir tout d'abord que la Suisse impose les normes d'émission sonore les plus contraignantes du monde sur un grand nombre de véhicules et appareils à moteur.

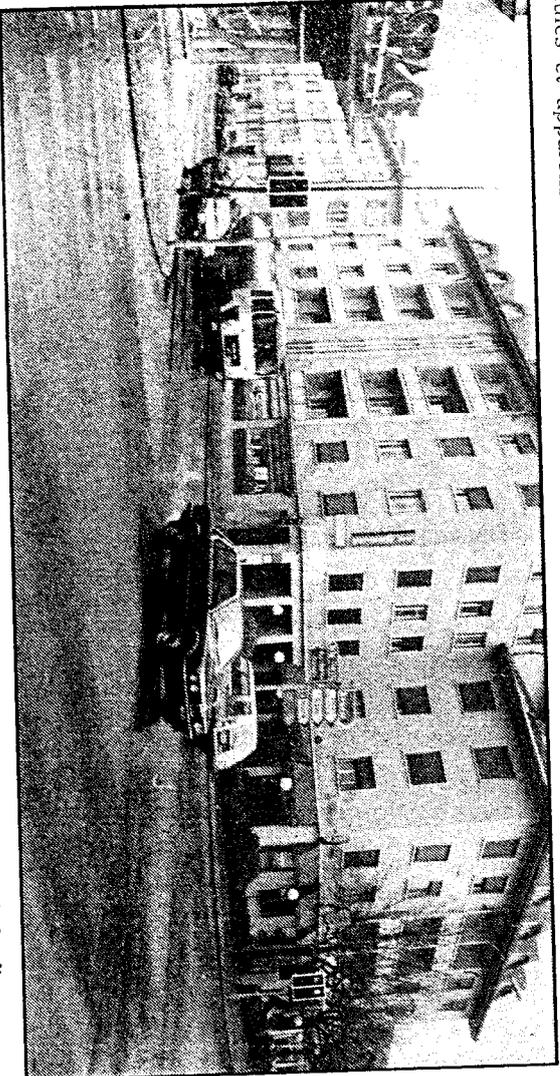
Le Conseil fédéral a mis en vigueur l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) le 1er avril 1987, qui est valable pour toutes les sources de bruit, et qui oblige notamment à une meilleure insonorisation des bâtiments.

En Valais, le Département de l'environnement et de l'aménagement du territoire est chargé de élaborer le cadastre du bruit des routes cantonales. Les communes doivent établir à leurs frais le cadastre

du bruit pour leurs routes. Sion attendait l'ouverture de l'autoroute à l'est pour l'établir.

Rues les plus bruyantes

Avec ses 20'000 pendulaires, la ville de Sion est particulièrement touchée par le trafic routier. Mais la brigade anti-bruit de la police municipale a aussi fort à faire avec les bruits issus des tapages nocturnes, des chantiers, des discothèques, etc.



L'avenue de Tourbillon et le carrefour de la Clarté sont particulièrement touchés par le bruit.

ni

Le périodique passe en revue treize rues de Sion pour lesquelles des mesures de bruit ont été faites par les ingénieurs de l'Etat du Valais. La rue la plus bruyante, de jour, est l'avenue de Tourbillon (mesure au carrefour de la Clarté) avec 19136 passages de véhicules par vingt-quatre heures et un dépassement de 3 décibels des valeurs d'alarme définies par l'ordonnance fédérale contre le bruit. La place du Midi (N° 25) dépasse également, de jour, les valeurs d'alarme d'un décibel, avec 17240 véhicules par jour et 71 décibels. Ces deux rues ne dépassent pas les normes d'alarme la nuit.

D'autres rues, un peu moins bruyantes, dépassent néanmoins les valeurs limites d'émission de bruit le jour (normes fédérales): la route du Rawyl (Le Moulin), la route de Loèche, l'avenue Saint-François (La Résidence), l'avenue Ritz, l'avenue du Petit-Chasseur (N° 10), l'avenue de France (à la hauteur du bâtiment Les Peupliers), av. de la Gare (N° 10), la rue de Lausanne (N° 49), la rue de la Dixence et la rue du Sex (N° 18). On notera que la rue de l'Industrie, à la hauteur du bâtiment Plein-Sud, ne dépasse aucune norme limite.

Parmi toutes les rues men-

tionnées, douze dépassent les normes fédérales d'émission de bruit la nuit.

On notera que les rues citées se trouvent sur des routes du réseau cantonal à fort trafic automobile.

Rail et air

En Valais, les CFF ont fait des contrôles de bruit dans trente-cinq communes. Il en ressort que la valeur limite d'émission du bruit est dépassée dans 19 communes. On notera que la ville de Sion fait partie des 19 communes les plus touchées de notre canton.

Du côté de l'aéroport, la ville de Sion a mis à l'enquête publique une paroi antibruit d'une hauteur de 2,5 mètres, de la rue Herrmann-Geiger à la sortie ouest du quartier de Chateaufort-Sion. Les vols d'hélicoptères ont été limités. Il est même prévu de faire atterrir ces appareils du côté militaire. L'ordonnance fédérale ne prévoit pas de normes pour un aéroport comme Sion (le deuxième de Suisse romande en nombre de vols). Seuls les avions doivent satisfaire à des normes définies, expliquent les rédacteurs du «Courrier des conseillers» qui s'inquiètent de la progression prévisible des nuisances dans le ciel de la capitale. (7p)

Conférence

SION. - Les lundis 20 et 27 janvier, ainsi que le 3 février, à 20 heures, M. Marc Bidderhost donne une série de conférences sur le thème «communiquer au féminin». Les conférences, organisées par l'université populaire, ont lieu au cycle d'orientation de Saint-Quérin.

Pro Senectute

SION. - Organisées par l'université populaire et Pro Senectute, ouvertes à tous les intéressés, deux conférences auront lieu les mercredis 22 janvier et 5 février 1992, sur le thème «maladies psychosomatiques et expression des émotions». Conférenciers: Dr Willy Dettwiler et Mme Josiane Dettwiler.

Les conférences auront lieu à la salle des Arches du Conservatoire cantonal.

Environnement

SION. - Les jeudis 16, 23 et 30 janvier, à 20 heures, M. Marcel Maurer, ingénieur, donnera une série de conférences sur le thème «énergie et environnement». Les conférences, organisées par l'université populaire, auront lieu au cycle d'orientation de Saint-Quérin.

Connaissance du monde

SION. - Le mardi 21 janvier, à 15 heures et 20 h 30, «Spleen deur sauvage des Alpes» par Jean-Bernard Buisson, au cinéma Arlequin.

Cours de sauveteurs

SION. - La section des sauveteurs de Sion organise des cours de dix heures pour les candidats au permis de conduire. Le prochain cours débutera le jeudi 23 janvier à 19 h 30, dans la salle sous l'église Sacré-Cœur à Sion. Ren-

Vers la création d'un VSSOP

Untersuchung der Lärmschutzwerte in Sitten zeigt auf:

Alarmwerte teilweise übertroffen?

S i t t e n. — Die Anwohner des Place du Midi und der Avenue Tourbillon in Sitten haben nichts zu lachen: In diesen beiden Verkehrsstärksten Strassen der Kantonshauptstadt werden die Alarmwerte der Lärmschutzverordnung regelmässig übertroffen. Dies geht aus einer Untersuchung der «Petition de Sion», einer kritischen, apolitischen Umweltschutzgruppe hervor.

Seit der Autobahnfahrt dürfe sich die Situation an der Tourbillon- («Fransistrasse») ein wenig gebessert haben — der Place du Midi hat aber weiterhin mit den Alarmwerten zu leben.

Die «Petition de Sion» wurde im Frühjahr 1988 ins Leben gerufen: 1330 Einwohner unterzeichnen damals das an den Stadtrat gerichtete Dossier «Für eine bessere Verkehrspolitik in der Stadt». Seither werden in regelmässiger Folge — zweimal bis dreimal pro Jahr — Informationsbulletins herausgegeben — etwa zum Thema Luftverschmutzung im Februar 1990 oder zum «Velo» in der Stadt im April 1991. Der letzte «Courrier aux conseillers», so der Name des Petitionsorgans, widmet sich dem Thema Lärm.

Immissionsgrenzwerte regelmässig überschritten

Das Informationsbulletin stützt sich vor allem auf die Lärmschutzverordnung. Diese hält für vier verschiedene Zonen die Planungs-, Immissionsgrenzwerte und Alarmwerte fest. Für die Wohngebiete sehen diese wie folgt aus: Planungs- und Alarmwerte am Tag 55 Dezibel, in der Nacht 45 Dezibel. Die Immissionsgrenzwerte sind auf 60/50 und die Alarmwerte auf 70/65 gesetzt.

«Petition de Sion» zeigt nun auf, dass die Immissionsgrenzwerte beinahe in allen untersuchten Wohngebieten der Kantonshauptstadt klar übertroffen werden. Grund für die besorgniserregende Lage, der starke Autoverkehr. Um 7 Dezibel wird der Immissionsgrenzwert in der Stadteinfahrtsstrasse Rue

len werden kann. Mehr als besorgniserregend sieht die Situation allerdings bei der Haupttourbillon aus, wo der Alarmwert tagüber um 3 Dezibel übertroffen wird. Laut Informationen der Stadtpolizei hat die Autobahnfahrt in dieser Zone «nun aber schon zu einer beträchtlichen Beruhigung geführt». Dies kann aber noch nicht vom Zentrum mit dem Place du Midi behauptet werden, wo der Alarmwert um ein Dezibel überschritten wird.

SBB und Flughafen als andere Lärmquellen

Aber nicht nur das Auto plätschert gegen beim Starten und Landen der Flugzeuge bringen hohe Lärmwerte mit sich. Sitten hält dabei unter den 19 Bahnhöfen des Wallis, wo die Immissionswerte überschritten werden, einen Spitzenrang ein. Für Flughäfen der Kategorie Sittens sind hingegen keine Lärmwerte vorgesehen: Es sind die Flugzeuge, welche bestimmte Lärmkriterien zu erfüllen

haben. Der geplante Lärmschutzwand billigt «Petition de Sion» für den Bodennärm eine gewisse Wirkung zu, nicht hingegen beim Starten und Landen. Ein besonderes Lärmigerms stellen die Helikopter dar:

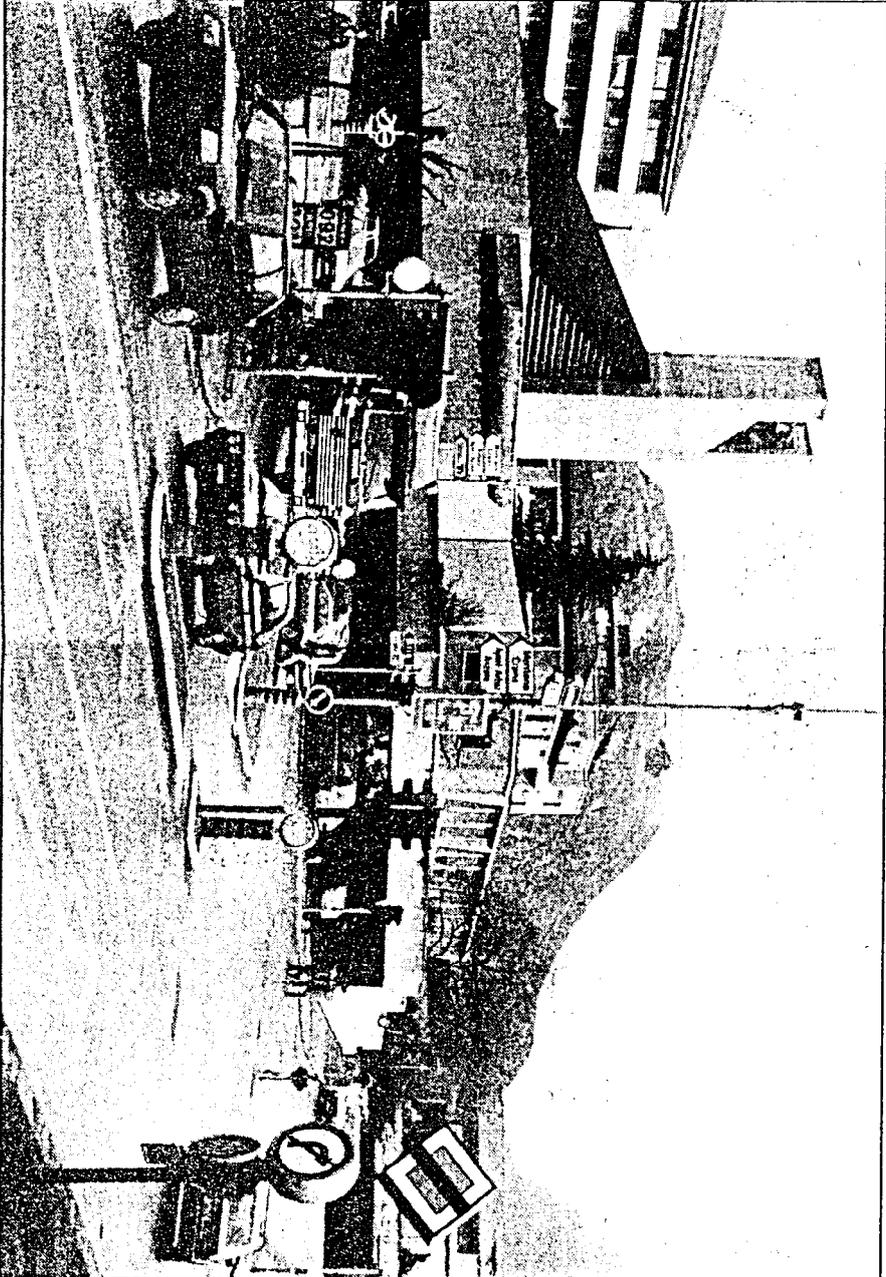
Seidem die Sprühflüge in den Rebbergen aufgenommen wurden, stiegen die Flugbewegungen um 22 Prozent von 5122 auf 6253. Die Stadtbehörde sieht nun vor, die Helikopter in den Süden des Militärflugplatzes zu verlegen.

Keine Lärmschutzwand bei Autobahn

Die «Petition de Sion» hatte vor der Eröffnung der Autobahnfahrt Sittens auf die möglichen Lärmwertüberschreitungen für die Anwohner aufmerksam gemacht. Ihr Schreiben erhielt nun eine offizielle Antwort: Prognosen bis ins Jahr 2000 hätten ergeben, dass die Immissionsgrenzwerte von 60 Dezibel am Tag und 50 Dezibel in der Nacht um rund 3 Dezibel unterboten würden, weshalb kein Bedürfnis für eine spezielle Lärmschutzwand besteht, schreibt der Chef des Nationalstrassendienstes. Die «Petition de Sion» will aber nicht klein beigehen: Vom Staat wird verlangt, dass nun sofort Massnahmen durchgeführt werden und im Falle von Überschreitungen die nötigen Schritte sofort eingeleitet würden.

Stadt Sitten geht Pendlern an den Kragen

Unabhängig von den neusten Forderungen der «Petition de Sion» reagiert nun die Stadt Sitten gegen den überbordenden Pendelverkehr: Rund 15 000 Autos kommen morgens in die Stadt und besetzen dort tagsüber die Parkplätze, um Abends die Kantonshauptstadt wieder zu verlassen. Mit massiven Aufschlägen der Parkplatzgebühren für Langzeitbesitzer will die Stadtbehörde nun Abhilfe schaffen. So werden in den beiden wichtigsten Parkhäusern die Tarife für einen Tag auf ganze 30 Franken ansteigen. Für Kurzzeitbesitzer bis zwei Stunden bleiben die Tarife gleich. Im weiteren werden die weissen Zonen mit unbefristeten Parkzeiten in Zentrumsnähe in blaue, befristete Zonen umgewandelt. Anwohner haben dank einer Vignette allerdings weiterhin das Anrecht auf unbefristetes Parken. bar



Die Lärmwerte in gewissen Sittener Strassen streifen oder übertreffen die Alarmwerte.

WPB 23.1.1992

construction.
- Que les golfs représentent des postes de travail et une activité journalière dans certains villages du coteau qui ne sont bientôt plus que des dortoirs.
- Que l'entrée dans l'EEE et ensuite dans la CE, après la signature des accords du GATT, fera disparaître 50% de nos agriculteurs.
Pourvu que les hiboux petits-ducs puissent nicher dans nos bosquets.

Monsieur le conseiller fédéral, le Valais doit-il être la bonne conscience écologique du reste de la Suisse?

Le Valais a beaucoup fait pour notre pays, la Suisse, qu'on lui laisse les moyens de vivre décemment sur ses terres.

Veillez agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments distingués.

Union des indépendants,
le secrétaire, R. Bollenrucher

as à roulettes

Les pouvoirs publics ont-ils, oui ou non, les moyens de mettre fin à l'usage de la planche à roulettes à travers notre ville, d'autant plus que des places de jeu sont à la disposition des intéressés dans des lieux prévus à cet effet.

Pourquoi ne pas pénaliser tout contrevenant par une amende de vingt francs ou plus? La manne inespérée serait la bienvenue dans le trésor communal. A bon entendeur salut.

Paul Farquet, Sierre

libre

bliés?» Oui oubliés, mais pas par ceux à qui vous pensez. Même si Chantal Bournissen nous a mis dans un trou. Un collègue séduisant voulait bien, il y a quelque temps, mettre une porte à Saint-Maurice. Ce serait dommage pour le paysage.

Le 025 (ou 021) nous sied très bien. De Gaulle aurait dit: «Vive le Chablais libre!»

Armand Launaz, Viognaz

imide

Tu as pu croire que l'autre était ton ennemi. Détrompe-toi, l'autre n'est pas prévenu contre toi, il est tant préoccupé de lui-même et il est prêt à t'accueillir, les bras ouverts...

Alors, ami, avance sans orgueil, mais calmement. Celui qui est devant toi ou en face de toi est seulement un homme, rien qu'un homme. C'est beaucoup et c'est peu.

Si tu veux échapper à la timidité, analyse ton passé. Oublie ce que tu as été et affronte le jour présent avec beaucoup de courage et d'espoir.
Tahari Khalid, Sion

26 mars écoulé des équipes valaisans de l'UNVV, présidée par Mme Sigerist Imesch dit

des AOC, reconnue par Berne, Georges Mermoud, Saxon

Et les habitants?

NF
15.04.1992

Depuis deux ou trois ans, le Valais désire axer son développement touristique sur la qualité (amélioration des infrastructures existantes, accueil plus cordial, meilleure «vente» du produit Valais, etc.) plutôt que sur la quantité et la démesure. A la base, ce principe s'avère judicieux d'autant plus que, dans bien des endroits, la cordialité et l'agrément de l'accueil se perdent!

Il y aurait tant de choses à faire pour améliorer également l'offre estivale, parfois inexistante, dans le souci d'une répartition plus équilibrée du tourisme dans notre canton, en accord total avec les impératifs d'ordre écologique. Ces derniers ne sont pas à négliger car une partie toujours plus croissante de la clientèle recherche calme, nature intacte, repos, patrimoine préservé, coutumes vivantes, découverte d'espaces libres de constructions et de nuisances.

Le développement de l'aéroport de Sion, comme le désirent les autorités et responsables séduisants et cantonaux (tant au niveau politique que touristique) va, à mon avis, à l'encontre du principe cité plus haut! Vouloir établir des lignes régulières, faire venir toujours plus de vols charters et privés, ceci même de nuit (de 6 à 22 heures!) ne pourra qu'apporter nuisances et désagréments à tout le centre du Valais. L'aspect économique n'est pas ici un argument suffisamment important pour faire «passer la pilule» à la population riveraine soumise déjà à des nuisances sonores

élevées (plus de 80000 mouvements civils en 1991 dont plus de 50% dus à l'écologie - en forte hausse - et environ 15 000 militaires).

Tout le monde connaît les problèmes des compagnies aériennes et chacun sait comment le trafic aérien est sensible aux fluctuations économiques mondiales (c.f. guerre du Golfe!) et à la concurrence effrénée pour se rendre compte rapidement qu'une politique de développement basée sur ce système de transport est dangereuse et peu fiable.

D'autre part, si nos autorités étaient plus cohérentes dans leur manière de voir les choses, elles ne s'obstineraient pas à vouloir inciter à coups de millions (et ceci avec de l'argent pris au contribuable, donc à vous aussi) au développement du moyen de transport le moins économique et le plus nuisible globalement parlant.

Améliorer l'offre touristique, développer notre économie et ouvrir notre canton vers l'extérieur ne doit pas s'établir de façon disproportionnée sur le dos des habitants. Il vaudrait mieux réfléchir rapidement à ce que l'on entend vraiment faire de la vallée du Rhône: une caisse de résonance infernale où la vie deviendra progressivement impossible ou plutôt un espace de développement harmonieux de notre tourisme et de notre économie basé sur une conception «douce et proche de notre environnement». Pour la santé des Valaisans.

Didier Reichenbach, Sion

Réponse à M^{me} Roche

Supposons, madame Roche, que vous soyez une bonne chrétienne pratiquante, des milliers d'autres personnes sont dans votre cas, mais il y a les autres, les criminels, les violeurs, les sadiques. Il y a aussi le trafic scandaleux d'Occidentaux qui passent leurs vacances en Thaïlande uniquement pour leur plaisir sexuel.

Des milliers de pauvres petits enfants qui se prostituent pour pouvoir manger. Madame Roche, je vous renvoie vos questions: y a-t-il deux bibles? Y a-t-il une bible mal interprétée? Si tous ces Occidentaux avaient reçu une éducation spirituelle musulmane, tout ce gâchis n'existerait pas, car un bon musulman craignant Dieu et le jour du jugement dernier donc, serait incapable de telles horreurs. Dans chaque religion, il y a des bons et des mauvais, vous ne pouvez pas juger les mu-

qui sont réservées à la femme par la civilisation moderne constitueraient un sujet machiavélique qui remplirait toute une bibliothèque. D'ailleurs, les centres d'assistance aux femmes vous le diront: le plus grave problème de celles qui viennent se réfugier ou se confier est relatif à la violence dont elles sont victimes chez elles, des coups reçus par leur mari! Le livre de l'auteur Evin Pizzey aux Editions des Femmes sous le titre fort bien choisi: «Crie moins fort, les voisins vont l'entendre» vous prouvera la vie d'enfer qu'ont les femmes en Occident!

Si l'islam n'est pas une religion de tolérance, de liberté, d'égalité, de justice sociale véritable, de fraternité réelle entre la femme et l'homme, pourquoi l'islam a-t-il passé les frontières et survolé les mers pour conquérir les cœurs? Effectivement, beau-

tionnaires, de nouvelles dépenses en énergie humaine, matérielle, économique; il faudra compter avec une augmentation des coûts d'environ 20% par corps de métier concurrencé, en plus des honoraires des contrôleurs.

Au moment où les taux hypothécaires sont élevés et où le chômage ne cesse de croître, à la surprise de certains poètes, pensez-vous que ces mesures vont dans les sens d'une diminution des frais de fonctionnement, d'une simplification des lois, d'une augmentation de la compétitivité de nos entreprises, de la relance de l'économie et de la construction?

Elus, votez en toute quiétude pour ce nouveau décret, douillettement installés dans vos sièges de notables politiques ou de chefs syndicalistes, si vous pensez que la Suisse est assez riche pour être la

Pas la même

Monsieur le président, Messieurs les conseillers fédéraux, J'aurais aimé ne pas avoir à écrire cette lettre. Les circonstances font qu'il est malheureusement nécessaire de le faire.

Dès le premier jour de mon retour à Genève, j'ai suivi quotidiennement l'actualité dans les journaux de langue française. Il m'est alors apparu que le gouvernement suisse se préoccupait très peu du problème des Albanais du Kosovo et de la situation qui règne actuellement dans cette région.

La décision du gouvernement de renvoyer, dès le 22 mars, des demandeurs d'asile de toutes a renforcé cette conviction. A mon sens, renvoyer au Kosovo des personnes ayant eu des problèmes avec les autorités serbes équivaut à les jeter dans la gueule du loup dans les circonstances actuelles.

Peut-être ne me croirez-vous pas, comme ce fut le cas en 1986 lorsque je fus refoulé dans mon pays, alors que j'avais dit aux autorités genevoises qu'en cas de refoulement je serais certainement arrêté, condamné, empri-

Non au F/A-18

Alors que nous traversons une période de grave récession économique, que les chômeurs seront bientôt au nombre de 100000, qu'officiellement 500000 personnes vivent au-dessous du minimum vital, le DMF et le Conseil fédéral proposent l'acquisition de trente-quatre avions de combat F/A-18 pour la coquette somme de 3,5 milliards de francs! De qui se moque-t-on? Une telle dépense, actuellement, est absurde, voire inconvenante! d'autant plus que les trois quarts de la population suisse ne veulent pas de cet avion, selon un sondage

jet des arguments développés.
D'abord, observons le sondage: ce n'est pas l'institut de sondage de Lausanne qui l'a mené, mais des journalistes. De plus, ils n'interrogent qu'un échantillon de soixante personnes dans le canton de Vaud (ce qui devrait représenter la majorité suisse romande!). Parmi ces soixante personnes, environ 40% se disent mal informées. En voulez-vous une preuve? Combien pourront me répondre ce que signifie «F/A»? Je suis persuadé que seule une petite moitié des lecteurs me répondront qu'il s'agit du sigle indiquant un chasseur (F) et un avion d'attaque au sol (A). Comment peut-on ainsi s'appuyer sur un sondage si aléatoire?

Considérons ensuite ces 3,5 milliards qui trouveraient tant d'utilisations plus importantes dans de bonnes mains! Sachons d'abord que le budget militaire, comme d'autres, subit aussi des réductions, malgré l'achat des F/A-18. En

cision positive ou négative concernant l'achat des F/A-18 ne changerait en rien le montant de l'AVS ou d'autres contributions; car ce crédit reviendra de toute façon à l'armée pour d'autres achats en attente.

Enfin, le peuple suisse a voté en 1987 l'abandon du droit de référendum en matière d'armement, ce qui est juste puisque nous ne connaissons pas toutes les ficelles de ces décisions et, par conséquent, nous ne pouvons juger (le sondage a démontré l'incompétence des gens dans ce domaine!). Imagineriez-vous un ouvrier qui s'opposerait aux investissements de son patron et qui lui indiquerait où il doit placer son argent? Absurde! L'action du GSSA, en lançant son initiative bidon, en fait de même. Alors ayons le courage de nos décisions et ne nous laissons pas manipuler par une minorité malheureusement très active!

Marcel Donnet, Monthey

Sion et le vélo

En avril 1991, notre groupement éditait un dossier complet sur le vélo en zone urbaine. Nous y relations une situation quasi inexistante en matière d'aménagements cyclables pour la capitale valaisanne. Si le canton s'est mis au travail (mais avec quelle lenteur! il y a d'ailleurs du retard dans la création de l'axe Port-Valais - Brigue) la ville de Sion est restée figée à son maigre réseau planifié en 1989 à la hâte suite à une motion déposée par un conseiller général.

Le potentiel de développement du vélo, très sous-estimé par nos autorités, est important. Toutes les études faites sur le sujet démontrent qu'en dessous d'une distance de 6 kilomètres, le vélo est plus rapide que la voiture en zone urbanisée. Il faut savoir en effet que le 40% de tous les trajets en voiture est inférieur à trois kilomètres. Un quart des usagers empruntent encore la voiture pour des trajets inférieurs à un kilomètre. Si l'on compare également la consommation d'énergie de différents moyens de transport (y compris le piéton) c'est le vélo qui est le plus économique avec environ 66 kilojoule-kilomètre par personne contre 309 pour le piéton, 433 pour le train, 762 pour le car et 2925 pour une voiture moyenne. En se déplaçant à bicyclette on ne pollue pas, on ne fait pratiquement aucun bruit, on possède une accessibilité importante, son coût est très bas (prix d'achat, entretien, etc.), les infrastructures sont légères et peu coûteuses en comparaison avec la voiture (accaparement du sol, parking), on se déplace rapidement et c'est bon pour la santé.

Mais que se passe-t-il donc dans notre ville? Les bandes cyclables tracées sur les trottoirs de l'avenue des Petits-Chasseurs et de Maurice-Troillet sont, à notre avis, dangereuses car elles ne tiennent pratiquement pas compte des risques qu'elles font encourir, d'une part aux piétons (conflit d'espace) et d'autre part aux cyclistes (lorsqu'ils se retrouvent sur la route dans les points de cisaillement avec le trafic automobile). Aucun autre aménagement supplémentaire n'est prévu (contre-sens, pistes et bandes, case avancée aux feux rouges, etc.), aucune politique d'information vis-à-vis de la population n'est planifiée, aucune signalisation d'itinéraire n'est étudiée - et pourtant flécher déjà le parcours via le complexe de détente des Îles ne coûterait pas cher! - aucun emplacement de stationnement des deux-roues ne sera agencé. Pourtant, pour parquer les voitures, on est prêt à dépenser plusieurs dizaines de millions de francs dans notre ville. Ne faut-il donc pas parler ici d'injustice ou, tout simplement, d'injure vis-à-vis d'habitants qui ont déjà décidé de se déplacer plus écologiquement ou qui le feront prochainement?

A l'heure actuelle et avec les problèmes importants que connaît la ville de Sion en matière d'environnement et de circulation, il serait souhaitable que nos autorités fassent appel à des bureaux spécialisés pour le développement d'un véritable concept cyclable. Ceci dans l'intérêt de la population tout entière.

Pétition ville de Sion
Didier Reichenbach, Sion
Fabienne Zanoli, Sion

L'avenir, notre affaire

pas sans difficultés. On a la production, forte inflation malgré les efforts consentis, chômage considérable, baisse du pouvoir d'achat de la population active, voilà les principaux défis que doivent relever les nouveaux membres des gouvernements.

La population de ces pays vit un quotidien peu agréable. Les prix s'envolent, les salaires ne suivent pas à la même cadence. Les gens vivent donc moins bien que par le passé. Cette transition politique et économique prendra du temps. Une voire plusieurs décennies s'avèrent indispensables pour que les mentalités changent. L'esprit d'initiative, d'entreprise, la créativité, ne s'acquièrent pas d'un coup de baguette magique. La qualité des produits industriels, afin de satisfaire la clientèle européenne, devra monter d'un cran.

La Suisse et l'Europe en général doivent soutenir encore plus les voisins de l'Est dans cette période de mutation parsemée d'embûches. Aide financière d'institutions internationales tels que la BERD, le FMI, investissements privés, conseils et formation, voilà en partie ce dont l'Est a besoin. L'EEE ne devrait-il pas ouvrir largement ses portes à la production de ces pays? Cette ouverture faciliterait leur décollage économique.

Mais pourquoi nous soucier de cette évolution alors que dans notre chère Helvétie, le chômage et l'inflation ne se

à l'esprit. Du point de vue économique, l'Est repré- un potentiel non négligeable et nous pourrions tr- ainsi, à l'avenir, des part- res performants et fiable- succès de ces démarches- tera une forte émigration- que des conflits qui pourr- dégénérer dangereusement- troubler notre quiétude.

La Confédération a dû- qu'un nouveau crédit- des actions concrètes. Sal- cet élan de générosité. T- aide, aussi modeste soit- encourage ces popula- qui, actuellement, voient- situation se dégrader de- en jour.

Ces relations bilatérales- mettent une meilleure c- préhension et faciliteront- tégration de ces pays dar- concert européen. Le Co- de l'Europe a déjà accuei- Pologne, la Hongrie, la T- coslovaquie et des acc- d'association ont égale- été signés avec la CEE. Roumanie, la Bulgarie, l'A- nie devront encore cons- quelques efforts économi- et politiques avant de fra- aux portes du grand ma- européen. Nos conseils, investissements, accélère- ce rapprochement.

En guise de conclusio- reprendrai les paroles de Jacques Attali, directeur d- BERD, Banque europée- pour la reconstruction e- développement: «Il faut f- plus pour l'Est.»

Bernard Brig-
secrétaire central FC

Les escaliers de Ronco

Mon médecin m'a conseillé de faire une cure de repos de préférence au Tessin, région réputée pour la douceur de son climat. J'ai emprunté le romantique petit train du Centovalli et me suis rendu ensuite à Porto Ronco non loin de Locarno où j'ai pris chambre et pension dans une agréable et rustique auberge située en bordure du lac. Je me levais à la pointe du jour et faisais de longues randonnées à pied dans les vallées empreintes d'un charme étrange et fascinant.

De Ronco d'en bas, j'allais souvent à Ronco d'en haut, un bourg dressé sur un promontoire proche d'une pente raide et vertigineuse. J'empruntais la route carrossable pour la montée et des escaliers en colimaçon pour la descente et il me vint un jour l'idée vraiment farfelue d'en compter les échelons et j'en dénombrai trois cent cinquante.

Je me trouvais bientôt devant une somptueuse demeure aux fenêtres closes.

Immobile comme une statue je vis une ombre se déplaç- lentement sur la pelouse- jardin, c'était le proprié- lui-même qui m'observa- m'apostropha sans aucun- nagement, me demanda- j'étais, d'où je venais et ce- je faisais devant sa ma- Me prenait-il pour un rô- ou pire encore pour un c- brioleur? Je lui répondis- je passais trois semaines- vacances sur les rives du- Majeur. Il changea de to- me demanda si je me pla- au Tessin.

Je lui répondis que si j- me plaisais pas au Te- j'aurais décidé de ne plus- venir, que c'était pour la- sième fois que j'étais en sé- ct que j'avais grimpé les e- liers jusqu'à Ronco d'en- et que je les avais com- soit trois cent cinquante a- tal. «Votre chiffre est fa- me dit-il, «il y a sept éche- de plus».

Je lui dis d'aller lui-mê- les recompter et je lui tou- le dos. Paul Farquet, S-

Mirabilis ou Misérabilis

L'anecdote qui suit n'a pas de but politique ou polémique. Il ne faut pas non plus la généraliser, bien qu'elle soit assez représentative de la manière dont on traite la clientèle

fait preuve d'intelligence lieu de mentir, elle aura connu ses torts.

Par ailleurs, le respect clientèle, quelle qu'elle

« Au feu... rouge! »

Monsieur,
 Votre appel sous le titre « Au feu... rouge! » dans le journal « Sion-Centre Information » du 18 février 1992 a retenu toute notre attention et c'est pourquoi nous nous permettons de vous écrire.
 En effet, notre groupement œuvre depuis maintenant plus de quatre ans à l'amélioration des conditions de vie des Sédunois par des actions de sensibilisation et par la publication d'un périodique intitulé « Courrier des conseillers » en s'adressant, en particulier, aux autorités politiques exécutif et législatif – exemplaires envoyés gratuitement – ainsi qu'aux citoyens sédunois, sur bonnement annuel.

Notre action vise un objectif essentiel: celui d'améliorer la qualité de vie par des mesures nombreuses et diverses, cohérentes et coordonnées dans un plan global tenant compte de tous les sagers motorisés ou non. Le tout à l'automobile doit céder pas à une prise en compte plus juste et équilibrée de moyens de transport mieux adaptés, moins visibles et plus économiques.
 Nous pensons qu'afin de pouvoir atteindre les objectifs définis dans les lois et ordonnances fédérales sur l'environnement, il est indispensable de prendre des mesures importantes au niveau de la modération du trafic individuel motorisé dans sa vitesse et son volume.

Notre reproche essentiel vis-à-vis de la Municipalité sédunoise est que celle-ci ne s'appuie pas véritablement sur une étude pluridisciplinaire afin de définir une politique des transports cohérente à moyen et long terme. Elle procède plutôt par petites touches (cas ponctuels) sans toutefois considérer la ville comme une entité à part entière. Il manque assurément une vision large systémique se basant sur une nouvelle conception d'appréhender la ville.

Pourtant la capitale valaisanne possède encore une dimension humaine avec laquelle il serait aisé de travailler correctement. Sion a probablement déjà, malheureusement, raté son développement harmonieux: il n'y a rien qu'à se rendre compte des erreurs quasi catastrophiques faites dans la planification de sa zone industrielle. Les dossiers ayant trait aux transports nous semblent traités un peu « à la légère»: preuve en est le concept cyclable déplorable que le service des travaux publics de la capitale a mis sur pied en 1989. D'autre part, la politique de création continue de nouvelles places de parc en zone urbaine va à l'encontre d'un développement des transports publics sédunois. Une incohérence de plus!
 Il nous paraît essentiel que la population sédunoise puisse beaucoup mieux participer à l'élaboration de leur rue, de leur quartier, de leur ville par une information et un dialogue accrus avec les autorités, ceci sans connotation politique quelconque. L'information devra donc mieux transparaitre et le dialogue s'instaurer. Informer c'est bien, mais communiquer avec des échan-

ges d'idées et de propositions c'est encore mieux. Dialoguer (dans le vrai sens du terme) c'est attirer l'attention des citoyens et améliorer très sensiblement les rapports autorités politiques-habitants, ceci dans l'intérêt évident des deux parties. Ce concept n'est pas encore l'apanage de notre ville.

En neuf dossiers bien distincts, nous avons traité jusqu'à ce jour presque tous les thèmes en relation avec les problèmes lancinants de la capitale valaisanne: le piéton dans la ville, le parcage, la modération de la circulation, la pollution de l'air, les transports publics, le parcage sauvage, le vélo en zone urbaine, la végétation en zone urbaine et le bruit. En principe, ces documents doivent être disponibles auprès de la rédaction sédunoise du NF. Au cas où notre action vous intéresse, vous pouvez également nous contacter par téléphone aux numéros suivants: privé, 220983; professionnel, 297111.

Avec nos meilleures salutations.

Pétition ville de Sion
 Courrier des conseillers
 Fabienne Zanoli
 Didier Reichenbach

Acte de fondation

Aujourd'hui, le 26 février de l'an 1992, s'est créée, en assemblée constitutive au café-restaurant de l'Oasis à Sion, l'association des habitants de l'avenue de France, du chemin du Vieux-Canal, des rues de Saint-Guérin, des Erables et des Platanes.

1) Ses objectifs sont les suivants:

1. Animer la vie du quartier par des activités culturelles.
2. Instaurer un dialogue avec nos autorités sur les futurs aménagements de l'avenue de France, des rues et chemins attenants (publique et pri-

- la circulation et toutes ses nuisances;
- un encombrement croissant de véhicules dans des endroits non appropriés;
- par conséquent, un isolement des zones de détente y attenantes;
- de l'augmentation constante de la pollution, du bruit, même la nuit de 23 à 6 heures.

Certains vecteurs de cette situation sont connus et ont été cités fréquemment dans ce sondage:

- bar de France;
- école professionnelle;
- centre commercial Métropole;

Homme oublié



Sortes se ramassent à la broquette.

du chômage. Ouanges sur l'économie... C'est la reprise des affluents si la nature baisse un peu... à demeurer... éléments réunis à la sinistrosité... enssoleillé, verts d'or, tapis coloré comme grand couturier. froid, un coup de neige, les arlot dénudés, la

nappe de brouillard qui s'accroche au coteau... C'est la crise sur la terre et dans le ciel!
Sale temps! Expression qui ponctue tous les «bonjour» adressés dans la rue... Alors pour retrouver le sourire, il est temps de méditer ce proverbe irlandais: «N'étaient les nuages, on ne jouirait pas du soleil!» Et de croire que la haute pression, tout comme la reprise, c'est pour bientôt...

Utopique? Peut-être... Mais bon pour le moral!
Norbert Wicky

EN BREF

es jeunes

Charles de Fouches scouts de la description... ont séduits, cet

sage de l'exposition de Stéphane Sommer, qui se tiendra du 13 novembre au 12 décembre. Le vernissage aura lieu vendredi dès 17 h 30. L'exposition est ouverte le mercredi

«Livre blanc» pour Sion

Le groupement «Pétition ville de Sion» fait le point..

SION. - Le groupement «Pétition ville de Sion» vient d'éditer (à quatre cents exemplaires) un «Livre blanc de l'environnement» rassemblant les points forts des neuf publications du «Courrier des conseillers» distribué gratuitement depuis 1989 aux conseillers municipaux et généraux de Sion, mais envoyé aussi à des abonnés.

Prises de position

Le groupement profite de cette brochure pour faire le point de son action depuis cinq ans. De nombreuses critiques sont émises à l'encontre des projets ou de la politique de la Municipalité quant à la circulation et à l'environnement urbain. Des solutions sont également proposées.

Le groupement se prononce notamment pour la construction rapide de la passerelle

piétons et deux-roues reliant Visigen au centre de la ville, mais contre un projet trop coûteux et trop «grandiose». Il demande un développement accru des transports publics avec une cadence de quinze minutes sur toutes les destinations et la fermeture de la place du Midi au trafic de transit individuel ainsi que la création d'un espace mixte piétonnier-transports publics.

Le groupement se prononce contre la création de nouveaux parcs de stationnement en zone urbaine, contre le développement international de l'aéroport de Sion tel qu'envisagé par les autorités, mais aussi contre une extension trop grande de la zone entièrement piétonne au centre de la ville.

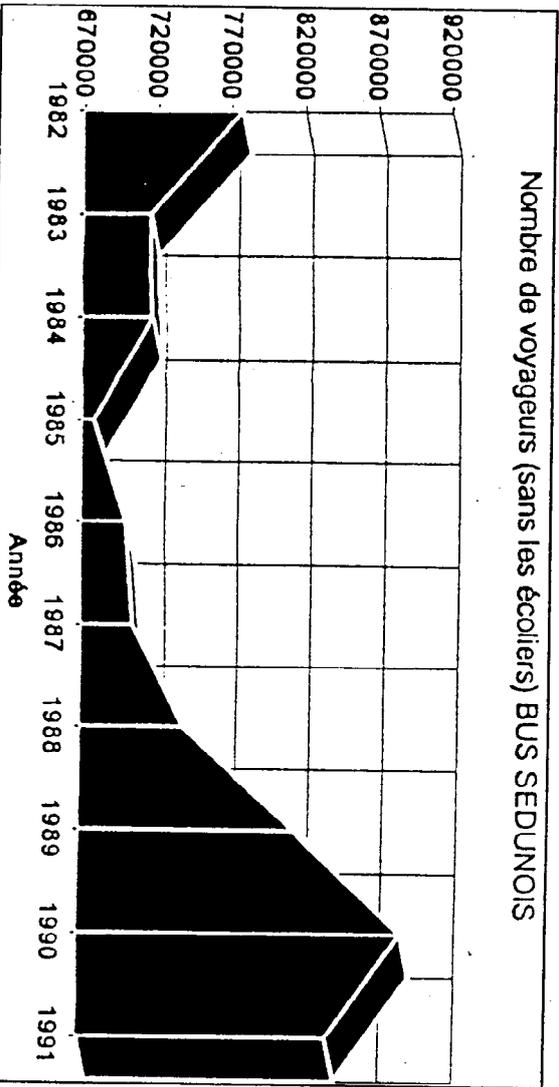
Parmi les propositions du groupement, on retiendra un plan de sauvetage urgent pour les arbres les plus menacés de

la ville, la généralisation de la vitesse à 30 km/h dans toute la zone urbaine et le déplacement de l'office du tourisme à la gare de Sion ou dans ses environs immédiats.

Arrêt

Le groupement «Pétition ville de Sion» annonce - par Fabienne et Didier Reichenbach - qu'il a décidé d'arrêter l'édition de son périodique, «pensant avoir traité la majeure partie des thèmes brûlants concernant la capitale valaisanne» tout en ajoutant qu'il «subsistera toutefois et continuera, en coulisses, à défendre l'intérêt des citoyens séduois.» (tp)

L'un des graphiques du livre illustrant la progression du nombre de voyageurs (sans les écoliers) dans les bus sédunois.



Candidats pour Grimisuat

Le PDC a présenté sa liste.

SION. - Les membres du Parti démocrate-chrétien de Grimisuat étaient réunis mercredi soir au centre scolaire, sous la présidence de M. Serge Métrallier, afin de désigner leurs candidats pour les prochaines élections communales. Au cours de cette assemblée, des tableaux ont été remis en signe de remerciement au conseiller communal Marcel Pfammatter ainsi qu'à la vice-juge Marie-Reine Roux qui ont décidé de quitter la fonction publique à la fin de cette année.

Le PDC de Grimisuat présentera une liste à quatre pour les prochaines élections communales. Cette liste affiche les candidatures suivantes: M. Gustave Aymon (candidat à la présidence), M. Claude Crittin (candidat à la vice-présidence), Mme Marianne Zufferey et M. Yves Roux. M. Antoine Métrallier sera présenté pour le poste de juge et Mme Noëlle Roux-Vuignier pour celui de vice-juge. La présentation des candidats se fera le 27 novembre.

Invité à l'assemblée, le conseiller national Simon Epiney a parié de la votation du 6 décembre sur l'EEE. La soirée s'est poursuivie par une petite agape. (tp)

Vive la musique populaire!

NENDAZ. - La section valaisanne de l'Association suisse des amis de la musique populaire (ASSMP) a tenu sa dernière assemblée générale à Basse-Nendaz, sous la présidence de M. Guy Dubousson (Troislorrens) qui a été réélu à la tête de la section. On notera qu' le président

... mardi 15 décembre
M. Serge Sierro, chef
tement cantonal de
on publique et par

... senté lors de la conférence de
presse.

(AC)

... nous conserverons de Gino
Oreiller le souvenir d'un hom-
me de bien et d'un citoyen
exemplaire. (RY)

... L'AOC est fixé à 1,1 kilo en
moyenne. Les vigneron ont
réclamé une intervention de
l'Etat. (ats)

SION

DOCUMENT

SION

*idence
; Fleuri SA*

es ouvertes

... rmettre de découvrir
... et groupé «à l'esprit
... les Résidences Clos
... ont organisé hier une
... «Portes ouvertes».
... er l'humanité d'un
... autrefois», telle a été
... promoteurs lorsque
... tité leur a été offerte
... er une surface de
... 2 dans l'une des plus
... es à bâtir de Fully. A
... projet sont offerts
... antages d'un village:
... communications, sé-
... , en supprimant les
... ents. 026 / 46 12 32.

*Déviati
de la ville*

Des réactions

... Le groupement «Pétition Ville
de Sion» s'inquiète de la dégra-
dation des conditions de vie
aux alentours de l'autoroute de
déviati de la capitale. Une
enquête effectuée auprès des
habitants du quartier révèle
que l'augmentation du bruit
est insupportable pour 16%
des ménages interrogés et que
c'est le soir que le bruit paraît
être le plus gênant. Parmi les
solutions envisagées, la constr-
uction d'un mur rassemble
76% des habitants interrogés.
Le groupement demande donc
à l'Etat de prendre des mesures.

*Canton
du Valais*

Annuaire statistique

... L'Office cantonal de statistique
vient de publier la 6e édition de
l'annuaire statistique du Can-
ton du Valais. Cet ouvrage de
540 pages présente données
chiffrées disponibles qui caracté-
risent l'évolution démogra-
phique, économique et sociale
du canton. Il offre un choix de
tableaux généraux et rétros-
pectifs sur le canton, ses ré-
gions, districts et communes.
L'annuaire statistique peut
être obtenu au (027) 21 60 31.

Saisons de Vie
Portraits vivants

... «Il a dû me mettre les menottes
pour que j'écrive les légendes
de ses photos» plaisante le cha-
noine Gabriel Pont. Les clichés
sont l'œuvre de Bruno Mer-
moud qui avait déjà présenté
«Gens de chez nous» en 1986.
En noir et blanc, ces portraits
réunis montrent les visages
souriants, sérieux, malicieux
voire graves de personnes de la
région. Recueil de visages va-
laisans des plus vieux aux plus
jeunes immortalisés lors de
grandes fêtes ou simplement
dans la vie de tous les jours.

ES

*Carte
de l'originalité*

Père Noël en parapente

... he dernier, le Père
Noël a laissé ses rennes et
le traîneau pour s'essayer au
parapente.

... le tout nouveau Club
de parapente d'Orsières, il a
fait une démonstration de
parapente qui s'est posé près du sa-
ut. Le Père Noël s'est offert un petit souve-
nir aux nombreux enfants ve-
nus le voir. Le Père Noël pas tout à
fait comme les autres.

... e temps, à la salle de
sport, se déroulait le
premier tournoi populaire
de parapente organisé par
le club. Cette compétition
a été très forte et ré-
vélée une participation.

A.-L. B.



*Le Père Noël parmi les
enfants d'Orsières.*

GARDEN **faiss** GARDEN

SE TROUVE A FULLY
sur la route de Saillon

IMMENSE CHOIX

Terrines fleuries
Arrangements de fête
Etoiles de Noël
Plantes vertes, etc.

Un cadeau fleuri = un cadeau faiss !

Tel: 026 43 32 21 Fax: 026 43 32 20

CONFEDERE

18.12.1992

SCIENCE HERMALE

adulte 9-
enfant 6-
Nouveau!

pour pensionnaires AVS
Fr. 7,-

à 15 min de la sortie
de l'autoroute de Riddes
Restaurent
Brasserie
Superbatterasse
Panoramique
Saura - hammam
Secteur soins
Fitness
Salle de conférences
séminaires - réunions

semaine de foie gras du 15 au 30 décembre

J PERSAXO
SION
Passage Supersaxo

nouvelle carte d'hiver est en-
tée et aussi notre quinzaine
rmanisés des Landes pour
s de fin d'année!
quelques propositions:
ant de foie gras
ants émondés
sauvage Fr. 20.-
gras au torchon
ne vieille recette Fr. 18.-
stade de foie de canard
ur de manque
ilivoisie Fr. 22.-
ncipal:
sson de bœuf «Wellington»
il d'échalotes
rs vigneronnes Fr. 39.-
Pour réservation:
tel. (027) 23 23 10.

gés par Jean-Marc Bornet. En
effet, «seul le patois convenait
pour expliquer certaines pho-
tographies» explique le cha-
noine Pont.

Ce recueil de 116 pages (for-
mat A4) se compose de quel-
que 130 illustrations saisies au
gré des pérégrinations du pho-
tographe. Celui-ci nous fait
ainsi découvrir des gens,
vieux ou jeunes, au travail ou
à la fête, gais ou tristes, bref
des gens tels qu'on les res-
sent, immortalisés dans leur
quotidien. A noter que la ma-
jorie partie de ces photogra-
phies ont été prises en Valais.
Et comme nous le signale
l'auteur: «Toute vraisem-
blance avec des personnages
existants ou ayant existé est
voulue et ne doit en aucun cas
être assimilée au hasard.» Ce
recueil a été tiré à 1000 exem-
plaires par l'imprimerie Roger
Curdy à Sion.

n ayant pas été jugé concluant
par les commerçants de la rue
de Lausanne et du Grand-
Pont.

La décision est tombée à fin
novembre. Donnant suite à la
demande présentée par les
commerçants et les résidents
du Vieux-Sion, notamment de
la rue de Lausanne et du
Grand-Pont, la Municipalité a
décidé de revenir à la situa-
tion initiale, en ouvrant des
places de parc sur la rue de
Lausanne, avec horodateur
autorisant un parcage limité à
vingt minutes.

Question de survie

De l'avis des commerçants in-
térésés, la fermeture répétée
de la rue de Lausanne et du
Grand-Pont a été source de
graves difficultés dans la mar-
che de leur commerce. Fer-
meture occasionnelle pour la

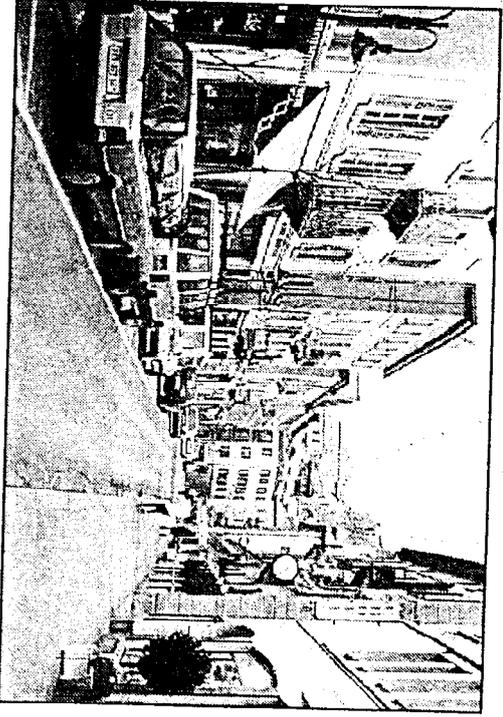
mais si la rue était ouverte ou
non, se dirigerait de plus en
plus vers d'autres secteurs de
la ville. Nous sommes donc
satisfaits de la décision de la
Municipalité, qui met un
terme à cette «vaise hésita-
tion» que nous reprochait no-
tre clientèle...» affirment les
commerçants que nous avons
rencontrés. Ceux-ci relèvent
également: «Nos commerces
doivent être suffisamment at-
tractifs, sans qu'il soit néces-
saire d'encombrer la rue de
marchands ambulants venus
d'ailleurs pour s'installer de-
vant nos vitrines. La place de
la Planta est suffisamment
grande pour accueillir de tels
marchés...»

Dans le cadre du «Vieux-Sion»

On connaissait le Groupement
des commerçants du cœur de
Sion. Aujourd'hui, les com-
merces de la rue de Lausanne,
du Grand-Pont, de la rue de
Conthey et de la rue de
l'Eglise se regroupent en ma-

jour ce jour par les pendula-
res. Pour favoriser cette utili-
sation commerciale de durée
moyenne, le tarif a été volon-
tairement calculé de façon
progressive. C'est pour nos
clients une excellente solu-
tion. L'avenir, nous le voyons

Fin des essais, et retour
donc à la situation homolo-
guée de cette rue de Lausanne
en particulier. Avec cette dé-
cision claire et précise, la
clientèle sait dorénavant à
quoi s'en tenir. Pour quelques
décennies en tout cas! (wy)



La rue de Lausanne, ouverte régulièrement au trafic, avec zone de
parcage d'une durée maximale de vingt minutes.

Coup de cœur

SION. - Présidé par Mimi
Noëlle Inсанд, le club Sorop-
tunist de la capitale conviendrait
traditionnel souper de Noël.

Rencontre amicale et déten-
due, au cours de laquelle le
comité organisait un «tour de
table» destiné à récolter des
fonds en faveur de l'enfant
d'une jeune mère célibataire
connaissant de graves difficul-
tés financières.

**L'utile, l'agréable,
le beau, l'original
à la**

**BOUTIQUE
SCANDINAVE**

rue de la Porte-Neuve 4
SION

Action couronnée de succès,
puisque la générosité des
membres présentes a permis
de récolter la coquette somme
de 1670 francs, qui seront ver-
sés à cette jeune femme du
Valais central. De quoi assurer
la nourriture de l'enfant du-
rant pratiquement toute l'an-
née prochaine. Nos compli-
ments aux auteurs de cette ac-
tion de bienfaisance! (wy)

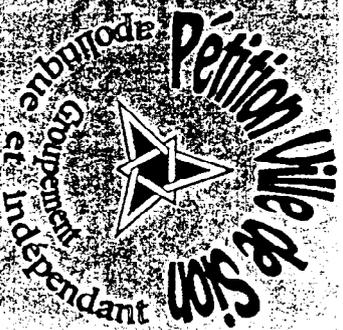
Bruit autoroutier en cause

SION. - Dans un récent com-
munique, le Groupement péti-
tion ville de Sion se dit préoc-
cupé des problèmes de bruit
engendrés à travers le quartier
d'habitation des Rongnoz par
la mise en service depuis un
an de la déviation autoroutière
de la ville.

Le groupement affirme que
des mesures de bruit ont été
effectuées par le service des
routes nationales en avril à la
rue de la Bourgeoisie et se dit
surpris qu'aucun résultat de
ces mesures ne lui soit par-

76% des habitants», explique
le groupement.
Cette étude part certes de
bons sentiments, mais peut-
on tirer toutes ces conclusions
avec trente-neuf réponses,
même si la prise de tempéra-
ture concerne peut-être un
nombre plus grand de ména-
ges? Reste aussi que les quar-
tiers en bordure de l'autoroute
ou de l'aéroport n'échappent
tout jamais à certaines nuisan-
ces de bruit. Vouloir le con-
traire exigerait de construire
ailleurs. (wy)

Le livre blanc



Le groupement "PETITION VILLE DE SION", né fin 1987 sous l'impulsion de Fabienne, Serge et Didier Reichenbach, est à la base d'une pétition demandant une amélioration des transports publics, une diminution de la pollution atmosphérique et une lutte énergétique contre le parcage sauvage dans la capitale valaisanne. 1330 signatures sont récoltées durant environ quatre mois et remises le 16 mars 1988 au président de la ville de Sion, Monsieur Gilbert Debons, accompagnées d'un dossier complet intitulé "Une meilleure politique de circulation urbaine" réunissant 36 diverses propositions et solutions concrètes.

Suite à ce dépôt le groupement est invité par les Jeunes Démocrates Chrétiens de Sion à participer à un débat-conférence sur les problèmes de circulation le 29 octobre 1988.

Désirant maintenir un nouveau courant de pensée au sujet de l'aménagement des circulations et des problèmes touchant l'environnement, "Pétition Ville de Sion" a

idées et ses convictions par l'entremise d'un périodique dont le but est de sensibiliser les hommes politiques en particulier aux différents problèmes d'environnement qui touchent la capitale valaisanne. C'est grâce à un formidable appui des citoyens que l'idée peut-être concrétisée en avril 1989 sous le nom quelque peu cynique de "COURRIER DES CONSEILLERS". Les septante-cinq membres du conseil communal et général reçoivent dès lors tous les dossiers gratuitement, heureusement financés par les quelques cent soixante abonnés du début qui augmentent régulièrement pour atteindre le chiffre de 250 en 1992.

Si les critiques n'épargnent pas certaines options communales, le périodique qui paraît trois fois l'an, est constamment rempli de propositions constructives. Par des exemples simples et suffisam-

ment concrets le groupement démontre dossier par dossier les carences d'un urbanisme mal maîtrisé. Les parkings au centre ville, le piéton dans la ville, la modération de la cir-

les transports publics, le parcage sauvage, le vélo en zone urbaine, la végétation et le bruit sont les sujets abordés durant les quatre ans que dure l'action. C'est par une constante recherche d'informations; par des rencontres avec des responsables, des architectes, des urbanistes; par la participation à divers expositions, colloques sur les problèmes de circulation et d'environnement et en ras-

semblant une vaste documentation sous forme de livres, de rapports, de plans, etc. que les responsables de "Pétition Ville de Sion" se forgent l'idée d'un développement urbain compatible avec une amélioration du cadre de vie ceci tout en garantissant l'accessibilité de la ville et sa viabilité.

L'idée directrice du groupement "Pétition Ville de Sion" se fonde sur un concept de convivialité entre les "acteurs" de la vie urbaine: piétons, cyclistes, transports en commun, véhicules individuels. En prônant une meilleure répartition des espaces de circulation, en développant une politique claire, pré-

parant une politique claire, pré-

d'aménagements urbains et en mettant à disposition des sédunois et pendulaires en tous genres des infrastructures légères et performantes. Fabienne et Didier Reichenbach sont persuadés que des solutions peu coûteuses peuvent être trouvées et appliquées rapidement. Faut-il encore que le pouvoir politique réagisse positivement à toutes ces propositions et ose un changement des mentalités.

Le «LIVRE BLANC DE L'ENVIRONNEMENT» tiré à 400 exemplaires, est la dernière publication éditée par "Pétition Ville de Sion". Il rassemble en huitante-trois pages l'ensemble des propositions et solutions énumérées dans les précédents périodiques; un historique de l'action menée; le texte intégral de la thèse sur la modération de la circulation développée lors de la conférence-débat menée en 1988 avec les autorités communales; une liste des moyens de déplacements urbains et interurbains avec leurs avantages, inconvénients et la situation sédunoise en la matière; le point de vue précis du groupement sur l'aspect plus particulier des circulations en ville; un argumentaire sur des sujets brûlants comme les parkings, la mort des commerces, les zones piétonnes etc.; des positions pour et contre pré-

problèmes de circulation, sur la position officielle des auto-

rites au sujet de la pollution de l'air et du bruit, sur les difficultés d'accès à l'information; ainsi qu'une conclusion en forme d'espoir. Le tout est complété d'une très vaste bibliographie (plus de 250 références) et d'un petit clin d'œil sur les barrières architecturales pour les personnes à mobilité réduite à la poste du Nord.

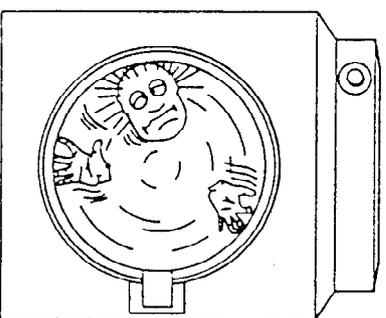
Si Fabienne et Didier Reichenbach ont définitivement décidé d'arrêter la publication du "Courrier des Conseillers" ils ont néanmoins la ferme intention de continuer

à s'informer, à s'intéresser, à participer voire à réagir précisément sur les problèmes déjà soulevés s'ils constatent que rien n'est entrepris par les autorités communales sédunoises ou que les dossiers persistent.

Il est encore possible d'obtenir la série complète des dix publications pour le prix de Fr. 60.— ou seulement le dernier numéro pour le prix de Fr. 10.— auprès de "Courrier des Conseillers, Case postale 685, 1951 SION ou au numéro de téléphone 027 / 22 09 83

«LIVRE BLANC» DE L'ENVIRONNEMENT A SION

Une publication du groupement
apolitique et indépendant
-Pétition Ville de Sion-



COOPERATION
DES
COMMUNES

No 10

NOVEMBRE 1992

«... au but.»
Cette affirmation est aussi
pour vous, qui allez diri-

«... d'un homme et d'un
vœux.»
Georges Donnet-Monay,
Choëx

la troisième guerre mondiale...

près l'attentat, à l'explosif, entre le World Trade Center, New York, il faut se poser la question. Le but de cet acte criminel, revendiqué par de nombreux commandes, Saddam Hussein en tête, était de faire s'écrouler une des deux tours, hautes de 110 mètres avec 100 étages, construites en 1972, et occupées chacune par plus de 100 personnes durant la journée. Par cet acte, le terrorisme international, ce vieux monstre de l'Europe, s'est inculqué aux Etats-Unis. Jusque-là, il prenait pour cible les Etats américains situés hors Etats-Unis; leurs ambassades et consultants, leurs avions. Cette fois-ci, il s'agit de détruire des deux immeubles parmi les plus prestigieux au monde: le temple de la finance et du commerce mondial a été touché mais non détruit, comme prévu par les terroristes, parce qu'édifié, de par la main de maître, par les plus grands spécialistes de la construction de gratte-ciel, d'après les plans de l'architecte japonais Minuro Yamasaki, avec 1000 tonnes de matériaux et seulement 12000 tonnes de béton réparti sur 406000 mètres carrés et grâce à la construction parasismique de fondations et à son armement métallique supportant une oscillation de 28 cm à la seconde.

La nouvelle guerre mondiale ne sera plus un affrontement classique et généralisé entre Etats en diverses parties du monde. Elle se fera par l'intermédiaire de groupuscules terroristes para-étatiques

qui viseront tous les pays du monde sans exception causant des destructions énormes et des pertes de vies humaines innocentes. Le paysage de l'an 2000 se fera sous le règne de la violence interraciale et interreligieuse et visera les intérêts commerciaux. Nous allons vers une époque tourmentée et d'une extrême violence attisée par la crise économique mondiale que nous vivons et qui en est qu'à ses débuts: cohortes de chômeurs, de mal nourris, de sans logement, de mécontents, de déçus, de ruinés et de malades (car il ne faut pas oublier que le sida est la plus grave tragédie naturelle dans l'histoire de l'homme) qui vont engendrer attentats, meurtres, crimes, suicides, pillages, vols, cambriolages, etc. avec la violence que tout cela engendre.

La guerre civile, en ex-Yougoslavie, va s'exporter car la chute du communisme se poursuivra dans un bain de sang, en Russie, avec sa multitude de réfugiés fuyant l'enfer. Songeons à ce que fut l'empire romain vers l'an 400 et à ce qui lui a succédé: les invasions des barbares (les Burgondes chez nous et les Alamans ailleurs) puis la mort économique de l'empire son entrée dans le Haut-Moyen Age et sa marche en arrière avec un départ à zéro, puis, viendra une nouvelle Renaissance lorsque les hommes auront enfin compris que la violence armée et le terrorisme ne mènent à rien.

Léonard Pierre Closuit,
Martigny

Le défenseur de la justice

fait la justice?
Messesieurs les juges n'ont pas le temps d'étudier la totalité des dossiers comment ils se font qu'ils prennent une décision équitale et juste?
Pourquoi sert de s'adresser à la justice pendant plusieurs années

et de dépenser des sommes considérables si les juges n'arrivent pas à faire face à leurs obligations. Faut-il être riche à la haute finance pour que l'on nous prenne en considération?

Manuela Santini, Sion

Beaucoup de bien

Le pensionnaire du foyer de Sion-de-Cœur à Sierre ressent le besoin d'informer le public sur la manière dont se passe sa vie dans cette nouvelle résidence.
Le matin, le personnel soignant commence la journée en faisant la toilette des pensionnaires. Ensuite, il sert le petit déjeuner. Puis chacun va à son atelier. Ceux qui le désirent peuvent faire de la physiothérapie dans la maison. A midi est servi le dîner, pris en commun dans la salle à manger. Après le repas, chacun va aller se reposer. L'après-

midi, l'on se retrouve de nouveau à la salle à manger pour prendre ensemble le souper. Après quoi, chacun peut organiser sa soirée à sa guise.
Les soins administrés par le personnel soignant durant la journée sont excellents. Nos félicitations et nos remerciements s'adressent en premier lieu à la responsable du foyer, Mme Niggeli. Sa force réside dans la manière de motiver l'ensemble du personnel. Dans cette maison, on soigne aussi le détail.
Aussi, c'est au nom de toutes nos compagnes, de tous mes compagnons souffrants

et la course contre la mort commence alors. J'imagine l'angoisse de ces enfants, de ces adolescents qui espèrent gagner un, deux, ou mille jours, et pouvoir bénéficier de cette découverte. Mais bien souvent après beaucoup d'espoirs et de souffrances, ils ne pourront pas profiter de ce miracle, ceux qui viendront

gardés ce genre de émissions en donnant selon mes moyens mais si un jour, grâce peut-être à la bourse des Amis de Farinet, je pouvais donner un peu plus, je serais vraiment convaincu d'avoir participé à une découverte qui fera vivre des enfants, des jeunes, des adultes.
Olivier Eggs-Wicky, Sierre

Restructuration dévastatrice

NF du 28 janvier 1993, page 20: sous le titre «Le dynamisme des PTT», un article et... deux grands sourires. En lisant attentivement ce qui entoure toute cette joie débordante, je me demande si les transports publics seront encore au service de la communauté tout entière d'ici à quelques années.

En effet, on y apprend qu'un nouveau centre régional des cars postaux a vu le jour à Sion ceci dans le sens d'une décentralisation et d'une plus grande ouverture à la clientèle. Quelle bonne idée que voilà si ce n'était le fait qu'elle est fortement entachée par les dispositions que les responsables souriants de ce centre désirent prendre rapidement: la diminution, voire l'abandon de l'offre des lignes postales dites «touristiques» (Moiry, Rawyl, Sanetsch, Derborence, Mauvoisin et mayens de Conthey). A moyen terme, on parle même de restreindre l'offre sur certaines lignes régulières! On croit rêver. Pinçons-nous!

Les PTT désirent donc couvrir les frais des lignes postales. Combien de lignes (même régulières) sont rentables dans notre canton? Il ne doit pas y en avoir beaucoup. Cela présage donc un avenir des plus sombres pour toutes les personnes ne possédant pas de véhicule (35% des ménages suisses), les jeunes, les personnes âgées, les marcheurs, etc. Restreindre les courses «touristiques», c'est mettre en péril les efforts que commencent, un peu tardivement, à faire certaines communes, stations et régions pour le développement du tourisme d'été (pédestre) dans notre canton. C'est tuer dans l'œuf des économies locales qui gagnent

leur vie sur quelques mois de la belle saison. C'est mettre un frein sérieux aux moyens «alternatifs» de déplacement que certaines stations doivent dorénavant étudier afin de juguler leurs problèmes de circulation. Si, parmi les lignes citées, celles-ci ne sont parfois que très peu utilisées n'est-ce pas aussi du fait que seule une voire deux courses existent seulement par jour et à des heures peu réfléchies?

Concilier «couverture des coûts» avec zones périphériques est particulièrement difficile surtout dans les régions de montagne comme le Valais. La question de fond n'est pas de savoir s'il faut ou pas éliminer certaines lignes mais plutôt comment les PTT, les communes concernées et les régions pourraient faire subsister un mode de transport écologique et performant par le développement d'un tourisme doux. J'ai l'impression que, dans ce canton, on préfère jeter l'argent par les hublots de Crossair plutôt que de s'engager fermement dans une politique cohérente en matière de développement touristique. Je me demande où se trouve donc le concept de «service public» et si celui-ci n'est pas complètement abandonné par ceux qui prennent des décisions politiques sous la coupole fédérale. Il est grand temps qu'au sein de la classe politique, on se préoccupe de ce problème (comme beaucoup l'ont fait lorsqu'il a fallu défendre la construction de l'autoroute du Rhône!) sans quoi, d'ici à quelques années, les cars jaunes ne parcourront plus que quelques tracés de plaine entre régions fortement peuplées...

Didier Reichenbach, Sion

Une ingérence scandaleuse

La plupart des médias suisses ont fait état, dans leur édition du jeudi 4 février, d'une nouvelle ne pouvant pas laisser indifférent le citoyen attaché à la défense et aux libertés de ce pays: le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) va recevoir un appui financier non négligeable des milieux antimilitaristes japonais. Ceux-ci paieront des pleines pages de propagande contre l'acquisition du FA/18. En clair: des Japonais diront aux Suisses comment voter!
Une telle ingérence dans les affaires d'une nation est tout simplement scandaleuse et on est en mesure d'espérer que le

défense nationale ne sont pas le fait de «simples» pacifistes idéalistes, courageux et pleins d'espoirs. Elles résultent au contraire d'actions coordonnées et planifiées, conduites par des responsables politiques dont les objectifs profonds n'ont rien à voir avec la paix universelle ou l'amour du prochain. Il faut arrêter de prendre le citoyen suisse pour le «simplet» du village!
Les dirigeants du GSSA jouent aujourd'hui les innocents. C'est un peu facile lorsqu'on sait que leur locomotive et tête pensante, le conseiller national socialiste Andreas Gross, doit se rendre au Japon

NF A. 4. 1993

de l'armée selon la tactique de la tranche de salami, les citoyennes et citoyens se sentent eux-mêmes responsables de la disparition d'un élément vital de notre volonté de défense, laissant ainsi à d'autres le soin et la possibilité d'occuper le terrain et le ciel, avec tous les inconvénients et risques que cela peut supposer.

Il est donc important de réviser massivement ces deux initiatives pernicieuses et qui se modifieront en rien la situation des chômeurs ou celles des bénéficiaires de l'AVS. Voter deux fois non les 5 et 6 juin prochain, c'est également rendre hommage aux dizaines de milliers de soldats de tous grades qui accomplissent loyalement leur devoir, année après année.

Etienne Métraux, Gland

volat

la portée de tous ceux qui aiment voyager et qui ont du agou.

Songez: salaire de ministre, voyages gratuits, avions et canions à sa disposition, nourriture et médicaments payés par le contribuable, distribution effectuée plus ou moins bien par les accompagnateurs, etc.

Qu'on s'émerveille devant l'abbé Pierre, d'accord, mais pas devant un marchand de charité.

Les Français ne se font plus d'illusions sur les solutions miraculeuses mais ils croient, à juste raison, qu'ayant touché le fond, l'avenir ne peut qu'être meilleur!

André Barman, Meyrin

Rwanda

ants n'en sortiront-ils pas traumatisés à vie?

En considérant cette situation dans sa globalité, nous affirmons qu'elle constitue un crime contre l'humanité...

Cette masse de déplacés est utilisée par le FPR comme une arme, en vue d'asphyxier et de déstabiliser complètement le pays. Quant aux négociateurs gouvernementaux et aux leaders politiques, ils donnent souvent l'impression de réduire ce problème majeur à un simple argument de négociation.

Ce dont nous sommes certains, c'est que le peuple veut la paix et la justice. Et pourtant des ténors de tous bords, par la violence, faussent l'image du pays. Ils trahissent le Rwanda. C'en est assez! Au nom de Dieu, que cesse cette guerre absurde!

Nous nous réjouissons de l'arrivée récente de la mission de bons offices, envoyée par l'ONU. Nous en profitons pour nous adresser à la communauté internationale, qui seule peut, rapidement et effi-

personne désirant y séjourner. La liturgique de l'office religieux est, aujourd'hui encore, exprimée dans la langue que parlait Jésus, le syriaque dérivé de l'araméen.

Depuis les temps les plus reculés, puisque l'histoire nous signale leur présence dans toute la région du Proche-Orient, depuis le IV^e siècle, les chrétiens ont tenu et défendu des valeurs spirituelles, au prix de nombreux sacrifices et pertes. Les empreintes de nombreuses découvertes arché-

peuples juif et arabe, de maintenir vivantes les traditions chrétiennes.

Les changements profonds affectant le monde actuel, il est juste, pour nous chrétiens d'Occident, de rendre hommage à nos sœurs et frères chrétiens de Jérusalem et alentours

NF du 94.1993

Une vraie conception cyclable

Depuis début 1992, aucun aménagement cyclable n'a vu le jour dans la capitale valaisanne. Fait malheureux dans la mesure où ces aménagements ne coûtent pas cher et peuvent être aisément mis en place.

Le plan de circulation établi en 1989 est au point mort et ceci certainement pour longtemps encore puisque nos autorités ne montrent pas spécialement une sensibilité accrue envers ce moyen de transport non polluant.

Pourtant, dans le «plan de mesures OPB-Opair de la commune de Sion», daté de janvier 1992, on peut lire au sujet des deux-roues: «(...) Dans le centre de la ville, les piétons et deux-roues doivent avoir une priorité quasi absolue. Une grande liberté de déplacement doit leur être octroyée, notamment quant au franchissement de rucs ou dans les rues à sens unique (circulation à contre-sens). Dans les zones d'habitat, des priorités doivent être aussi données aux piétons et deux-roues. Un cheminement collectif, direct, sûr et attrayant doit desservir chaque zone. Aux croisements entre ces axes collecteurs et les axes routiers, des aménagements doivent être prévus pour leur donner un certain degré de priorité et garantir leur sécurité. Des trottoirs confortables, ainsi que des bandes ou pistes cyclables doivent être réalisés.

De plus, la continuité de ces réseaux doit être assurée. Dans les zones mixtes, des aménagements confortables et continus doivent être offerts aux piétons et deux-roues. Aucune priorité particulière ne leur est donnée par rapport aux autres usagers de la zone.» Lorsque l'on sait que le «centre de la ville» ainsi considéré s'étend de la vieille ville à l'avenue de la Gare et de l'avenue Ritz aux voies de chemin de fer, on ne peut que sourire de l'hypothétique «liberté de déplacement» prônée dans cette conception!

Il a été maintes fois prouvé que le vélo est bien plus rapide qu'une voiture ou qu'un transport public sur des distances n'excédant pas 6 kilomètres. Chacun sait que le vélo ne produit aucune pollution, a besoin d'un espace restreint pour le parage, ne fait pas de bruit et s'avère excellent pour la santé.

Malgré toutes ces qualités, les cyclistes et autres usagers de la route découragés par les embouteillages attendent toujours de la part de nos autorités une vraie conception cyclable urbaine. (...)

On ne peut qu'encourager les responsables communaux à prendre enfin en compte les idées et suggestions maintes fois énumérées tendant à rendre plus équitables les déplacements urbains. (...)

Didier Reichenbach, Sion

Banalité

Ce fait n'a l'air de rien, pour l'ensemble des humains. Je vais vous raconter comment m'est arrivé cet événement.

«Lundi 29 mars j'ai oublié perdu mon trousseau de clefs (7) dans les environs du centre professionnel de Sion. Rentré chez moi et m'apercevant de mon oubli, je suis revenu sur les lieux du «crime». Hélas sans succès, ni vu ni connu. Mardi 30, j'ai repris mes recherches sans plus de succès. Alors, je me suis rendu à la police municipale

de Sion. La chance ou l'horoscope était de mon côté. Mon trousseau de clés m'attendait. Une âme charitable avait fait sa B.A. Hélas, ni vu ni connu, personne n'a laissé son adresse. Il me serait très agréable de connaître le «trouveur» pour lui dire toute ma reconnaissance. Un cambriolage sans effraction c'était facile. Il y a encore des braves gens chez nous. Alors, fais-toi connaître. Pour l'instant merci, mais c'est insuffisant.

J.-Cl. Broccard

Dialogue avec qui?

On peut dialoguer même avec le démon. Qui ne connaît pas

Léon XIII prescrivit la prière à saint Michel archange après

Rose-Marie SAMSON-ANDENMATT et Mélanie, à Berne; Charles et Anne-Françoise ANDENMATT fille Anne-Angélique, à Sion;

Son frère: Anselm BLATTER, à Grengiols;

ainsi que ses belles-sœurs, ses beaux-frères alliés et amies, ont le chagrin de faire part

Madame Marguerite ANDENMATT

née BLATTER

Elle a rejoint la maison du Seigneur le 7 avril 1993, dans sa 70^e année.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église Saint-Guérin, à Sion, le lundi de Pâques 12 avril 1993, à 10 h 30.

Une veillée de prière, en présence de la famille, aura lieu au centre funéraire de Platta, le dimanche 11 avril 1993, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Lucette GRAND

1950

a disparu à nos regards pour rejoindre la

Elle a fêté son départ avec ses proches.

Son courage brille comme un phare sur

Nous remercions chaleureusement tous de leur tendre affection.

Son fils David GRAND; Sa maman Nelly REY; Son frère Roger REY.

Elle parrainait les orphelins du sida à 1204 Genève, c.c.p. 12-4645-8, Solidarité.



La société de chant La Concordia à Ayent

a le regret de faire part du décès de

Madame Eugénie DÉLÉTROZ

maman de Paul, membre actif.

Les membres sont convoqués aujourd'hui vendredi 9 avril. à

